

Plan Local d'Urbanisme Châteauneuf-le-Rouge

5. Annexes

5.1. Annexes sanitaires

5.1.2. Système d'élimination des déchets



SYSTEME D'ELIMINATION DES DECHETS

L'organisation de la collecte et du traitement des déchets sur le territoire

Les déchets relèvent de la compétence du Conseil de territoire du Pays d'Aix au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence qui assure en régie, depuis le 1^{er} janvier 2016, la collecte traditionnelle des déchets ménagers.

Sur la commune, le mode de **collecte des ordures ménagères** se fait en porte à porte. Une fois collectés, les déchets sont acheminés au Centre de Transfert de Rousset puis dirigés vers le centre d'enfouissement de l'Arbois qui capte la grande majorité des déchets du territoire du Pays d'Aix.

Le **tri des déchets** se fait quant à lui à plusieurs niveaux :

- À travers la mise à disposition de **Points d'Apports Volontaire (PAV)** permettant la récupération du verre, du papier, des cartons et des emballages en vue de leur recyclage ou de leur valorisation.

Au total en 2017, le territoire du Pays d'Aix a installé 1 074 PAV, soit 1 PAV pour 368 habitants (population INSEE 2014).

Châteauneuf-le-Rouge compte 16 PAV soit 1 PAV pour 203 habitants (sur la base de 2233 habitants). Plus précisément, elle compte 11 colonnes Verre, 3 colonnes Journaux-Revues-Magazines et 2 colonnes Emballages Ménagers Recyclables et 4 colonnes d'ordures ménagères. En 2017, 87 kg/hab. ont été collectés par PAV sur la commune soit 39 kg de déchets par habitant.



- À travers la collecte sélective en porte à porte (PAP). En 2017, 114kg de déchets par habitant ont été collectés par ce biais sur la commune de Châteauneuf le rouge. On arrive ainsi à un total de la collecte sélective (PAV et PAP) sur Châteauneuf le Rouge en 2017 de 201 kg, soit un ration de 90,1 kg par habitant.
- À travers la proximité de la **déchetterie de Rousset**. Elle assure le recyclage ou la valorisation des encombrants, des gravats, des végétaux, du bois, des papiers/cartons, des ferrailles, des batteries et des déchets dangereux.
La déchetterie de Rousset enregistre une baisse de sa fréquentation par rapport à 2012 mais une hausse par rapport à 2013. Néanmoins, la déchetterie étant un équipement intercommunal, l'étude de sa fréquentation doit être ramenée à cette échelle ; et c'est une hausse de la fréquentation des déchetteries qui est observée selon le rapport annuel des déchets 2017.

La production et l'effort de valorisation des déchets ménagers

En 2017, 301 kg de déchets ménagers résiduels réceptionnés par porte à porte ont été collectés par habitant. Ce chiffre bien que supérieur aux années 2010, 2011, 2012, 2013 est en baisse par rapport à 2007 (358 kg/hab.).

En 2017, au total, 672 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur la commune, représentant 0,5% des déchets du territoire du Pays d'Aix. Parmi ces déchets, 30% sont issus de la collecte sélective et séparative. Cet effort de tri est supérieur à celui observé sur le territoire du Pays d'Aix (15% en 2017).

La politique intercommunale

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, la Communauté du Pays d'Aix a lancé le 17 décembre 2010 l'élaboration de son Programme Local de Prévention des Déchets.

Les objectifs de la loi du 12 juillet 2010 sont :

- De baisser la production de déchets domestiques de 7% en 5 ans
- De détourner de l'enfouissement 15% de ces mêmes déchets
- De passer de 413.4 kg/habitant/an en 2009 à 384.4 kg/habitant/an fin 2015

Un programme d'actions a été défini sur la période 2012-2015 :

- Le déploiement du compostage collectif ;
- Le lombricompostage et le compostage individuel ;
- L'étude de faisabilité pour la création de plateformes de compostage de déchets verts, de broyage et la mise en réseau pour garantir les débouchés des déchets verts ;
- Des évènements de sensibilisation des consommateurs aux achats éco-responsables ;
- Une étude de faisabilité sur le compostage dans les cantines scolaires ;
- L'aide au déploiement des dispositifs de collecte des DASRI ;
- Une étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'une charte marchés forains éco-responsables.